



FONDATION D'ENTREPRISE
AG2R LA MONDIALE

AUTONOMIE ET
VIVRE ENSEMBLE
TOUT AU LONG
DE LA VIE

LA FONDATION ET SA VOCATION

Pour AG2R LA MONDIALE, une Fondation n'est pas qu'un simple outil financier au service de l'intérêt général. Expression de l'engagement sociétal du Groupe et de ses membres, la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour l'autonomie et la solidarité associe une grande diversité de parties prenantes internes et externes : les administrateurs, les salariés, les assurés, les partenaires, la société civile et les pouvoirs publics.

Elle réunit et mobilise des personnes qui se reconnaissent dans des valeurs universelles et partagent une même vision du bien commun.

Dotée d'un budget annuel d'un million d'euros pour 6 ans, elle soutient des initiatives territoriales portées par la société civile qui répondent à une vocation générale : « **contribuer à l'autonomie des personnes et au vivre ensemble tout au long de la vie** », qu'elle traduit en trois orientations concrètes : autonomie par l'éducation, autonomie par l'emploi et par l'entrepreneuriat, solidarité entre les générations.

Jean-François Dutilleul
Président de la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE
Président de La Mondiale

LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DE LA FONDATION

QUI PEUT PROPOSER UN PROJET ?

Toute personne morale oeuvrant dans le champ de l'intérêt général conduisant un projet en métropole ou dans les départements et territoires d'outre-mer.

QUELS SONT LES CRITÈRES DE SÉLECTION ?

Les projets retenus doivent partir d'un diagnostic clair, être innovants et encourager l'initiative et la créativité. Dans chacun des domaines qu'elle soutient, la Fondation s'est dotée de critères spécifiques.

À contrario, le sponsoring (culturel, sportif, événementiel...), les demandes personnelles portées par des personnes physiques et l'aide à la recherche fondamentale n'entrent pas dans le champ d'intervention de la Fondation.

QUELLES SONT NOS PRIORITÉS ?

- **Éducation** : projets conduits avec l'Education nationale, dans le cadre de l'école primaire (maternelle et élémentaire, transition CM2 et 6^e), qui impliquent les parents, qui renforcent la mission pédagogique des professeurs et la réussite éducative des enfants ;
- **Autonomie par l'emploi et l'entrepreneuriat** : projets qui favorisent la prise d'initiatives économiques ou citoyenne des jeunes, qui contribuent à la transmission des métiers ;
- **Économie sociale et solidaire** : expérimentations portées par des structures à but non lucratif et dont la gestion est désintéressée, qui reposent sur une démarche collective, qui permettent d'agir sur les causes au moins autant que sur les effets de la précarité, qui impliquent les parties prenantes dans la démarche ;
- **Solidarité entre les générations** : initiatives collectives, multi-générationnelles, ancrées sur un « territoire » ou au sein d'une communauté de vie. Ces dernières peuvent être un quartier, une intercommunalité, une entreprise ou tout autre espace de rencontres.

QUI INTERVIENT DANS LE PROCESSUS D'EXAMEN DES PROJETS ?

Le Conseil d'administration décide des orientations, définit un plan d'action et de financement. Sous son contrôle, le fonctionnement de la Fondation repose sur :

- un réseau de correspondants bénévoles, formés et accompagnés pour représenter la Fondation dans les territoires. Ils établissent le lien entre les porteurs de projet et le Secrétariat général, apportent leur concours au montage des dossiers et à la mise en oeuvre des projets sélectionnés. Ils transmettent les décisions de la Fondation aux porteurs de projet et assurent le suivi des projets soutenus ;
- un Comité scientifique et d'orientation qui éclaire les décisions du Conseil d'administration et instruit les demandes de partenariat et les expérimentations de long terme ;
- un Comité de sélection des projets qui instruit des demandes de financement ponctuel ne dépassant pas 15 000 €.

La Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour l'autonomie et la solidarité est animée, et techniquement gérée, par un Secrétariat général qui examine les projets transmis par les correspondants, présélectionne les dossiers, puis les transmet aux instances.

VOUS SOUHAITEZ DÉPOSER UN PROJET ?

Connectez-vous sur le site :

www.fondation.ag2rmondiale.fr

Contactez-nous par mail :

fondation@ag2rmondiale.fr

Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE
pour l'autonomie et la solidarité
Delphine Lалу, Secrétaire générale
32 avenue Émile-Zola
Mons-en-Barœul
59896 Lille Cedex

Fondation
membre active du

